

La Jeanne d'Arc de Seloncourt organise une manche du championnat national d'hiver 2025

Date : dimanche 16 février 2025

Lieu : gymnase André Boulloche, 25230 Seloncourt

Attention : le club ne peut mettre que 13 cibles soit 52 archer(e)s (adultes et jeunes confondus) par série, voir programme ci-dessous :

Programme 1 : Nombre de binômes ≤ 26 et suivant configuration du pas de tir (Adultes et jeunes)	Programme 2 : Nombre de binômes > 24
12h30 : ouverture du greffe + contrôle du matériel	07h00 : ouverture du greffe 1 ^e série + contrôle du matériel
13h15 : volée d'échauffement sur cible	07h45 : volée d'échauffement sur cible
13h30 : début des tirs	08h00 : début des tirs
18h00 : fin des tirs	12h30 : fin des tirs 1 ^e série
	13h00 : ouverture du greffe 2 ^e série + contrôle du matériel
	13h45 : volée d'échauffement sur cible
	14h00 : début des tirs
	18h30 : fin des tirs 2 ^e série

Si le nombre de personnes inscrites est supérieur à la capacité du programme 2, une nouvelle convocation sera envoyée avec des horaires de passage adaptés.

Cette compétition se déroule en binômes qui devront être obligatoirement différents de ceux inscrits au dernier championnat national d'été 2024 de Chalon sur Saône. La constitution de ceux-ci est laissée au libre choix des associations.

Les inscriptions doivent se faire obligatoirement sur le site de la FSCF avec le lien ci-dessous :

[Championnat national d'hiver de tir à l'arc 2025 - Participants | FSCF](#)

Le règlement national du CNH s'applique pour cette épreuve :

[Fédération Sportive et Culturelle de France](#)

Les frais d'engagements sont de 22 € par binôme répartis comme suit :

- 12€ pour la fédération à régler lors de l'inscription,
- 10€ à régler au club organisateur le jour de la compétition.

Date limite d'inscription : Dimanche 02 février 2025

Une buvette sera ouverte pendant la journée pour les spectateurs et pendant les pauses pour les concurrents. Il y aura la possibilité de vous restaurer (repas tirés du sac) dans le petit salon.

Tout dossier incomplet et/ou retourné en retard ne sera pas pris en compte par le référent CNH de la commission nationale de tir à l'arc.

Dans l'attente de vous retrouver bientôt.